

## CHARTRE DE QUALITE

### L'entreprise Ener'Bat s'engage à :

- \* Vous remettre les devis de nos prestations dans les délais annoncés et avec une politique du « prix juste »
- \* Vous apporter des prestations et services de qualités dans le respect des normes en vigueur
- \* Respecter les délais d'intervention et de réalisation définis lors de la signature du marché dans les conditions financières convenues avec le client
- \* N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance vis-à-vis des entreprises pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements
- \* Être disponible pour le client et réactif lors des échanges tout au long de la prestation
- \* Offrir une écoute bienveillante et personnalisée à chacun de ses clients
- \* Fournir sur simple demande les attestations d'assurance civile et autres documents en lien avec la prestation
- \* Retirer ses déchets générés lors de ses prestations
- \* Contribuer activement à la transition énergétique et à l'évolution des consciences avec une réflexion basée sur le besoin réel et non sur l'offre